

ÉVALUATION DE DEPART

FORMATION BE

Procédures d'évaluation

Avant la formation pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sera réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite. Elle est obligatoire.

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire. Selon la progression de l'élève, de son implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Evaluation des compétences générales :

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

Identité

Âge

Niveau scolaire

Profession

Nationalité

Acuité visuelle

- Correction de la vision
visite médicale

Incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

Expérience de la conduite :

Sur la base d'un questionnaire :

- Permis possédés
- Véhicules conduits
- Temps de pratique en conduite

Connaissance théorique sur l'ensemble :

Capacité à répondre à différentes questions sur la voiture et la remorque. Le moniteur posera aussi des questions concernant la législation sur les véhicules long et les poids autorisé de l'ensemble.

Attitude à l'égard de la sécurité, attitudes à l'égard de l'apprentissage :

Sur la base d'un entretien :

- Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité
- Limitation aux aspects techniques et règlementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
- Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

Habilité et synchronisation des mouvements

- Manipulation de l'ensemble en marche avant sur route large.
Manipulation de l'ensemble en marche arrière entre piquet sur plateau
- Attelage et dételage de la remorque sur le plateau hors circulation

COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION

Compréhension :

Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.

Mémorisation

- Capacité à citer dans l'ordre les opérations nécessaires pour atteler et dételler la remorque.

Perception :

- En circulation a allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).
- L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées :

- Sens de la trajectoire et du gabarit
- Capacité d'observation de l'environnement
- Sens de l'orientation et direction du regard.
- Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation.

Emotivité :

- Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) les crispations gestuelles.

Le moyen utilisé :

- Cette évaluation est réalisée dans le véhicule-école avec un enseignant et la fiche sur tablette d'une durée de 55 minutes.

Information publique :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site www.auto-ecole-paron.com

- . Au cours de la formation Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.
- En fin de formation Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Personne présentant un handicap :

Nous pouvons prendre en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec nos moyens pédagogiques. N'hésitez pas à nos contacter par avance pour vous éviter tout déplacement inutile. Si notre auto-école n'est pas adaptée à votre handicap, l'auto-école JBMF situé 21boulevard du 11novembre à Auxerre pourra vous accueillir. Voici leur numéro 03.86.41.21.22